

raient à faire une vive résistance à la violence que l'on voulait faire au lieu saint.

Dans cette circonstance mémorable, Nous vous recommandions, N. T. C. F., de *vivre saintement*, pour mériter d'être enterrés en terre sainte. Aujourd'hui, Nous élevons la voix pour vous indiquer les vrais moyens que vous avez à prendre pour *mourir saintement*, afin de mériter d'être admis dans la terre des vivants, dans ce beau et délicieux paradis, promis à tous ceux qui sont assez heureux pour mourir dans le Seigneur, et de la mort des Justes.

Dans cette vue, vous prendrez vos précautions pour mourir dans vos maisons ou dans votre hôpital, où vous trouverez certainement tous les secours que vous pourrez espérer de la divine bonté, pour terminer saintement votre carrière, dans ce lieu de pèlerinage en route pour le Ciel.

En vous écrivant cette *Lettre Pastorale*, Nous nous sommes abandonné à l'inspiration de la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, que nous honorons aujourd'hui (26 Avril) sous le titre de *Notre Dame de Bon Conseil*. Étant, comme le répète si souvent l'Église dans ses Litanies, le Siège de la divine Sagesse, *Sedes Sapientie*, Nous l'avons humblement suppliée de vouloir bien Nous diriger dans une affaire si délicate, d'où dépend le salut de beaucoup d'âmes, afin que Nous puissions suivre en tout les règles de la prudence, dans une aussi importante démarche. Nous l'avons en même temps priée pour vous tous, afin que, éclairés de la lumière d'en haut, vous vous conformiez fidèlement aux saintes règles de l'Église que Nous venons de vous expliquer et qu'ainsi vous puissiez sauver votre âme, en menant une bonne vie et en faisant une bonne mort. *Ad celestem patriam feliciter perducamur.*

“ O Marie, Mère de grâce, mère de miséricorde, protégez-nous “ contre les attaques et les pièges de l'ennemi ; et recevez vous- “ même notre âme à l'heure de notre mort, pour la présenter à “ votre divin Fils, qui sera notre Juge. *Tu nos ab hoste protege “ et hora mortis suscipe.* ”

Sera la présente Lettre Pastorale lue et commentée au prône de toutes les Églises de la ville et de la banlieue, dans lesquelles.